

DEPOSE AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ

Le

1803289
15 JAN. 2018

A.R.V.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : rue du Docteur Schweitzer
57130 ARS SUR MOSELLE

Le Greffier

R.C.S. METZ 813 533 502



DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 12 DECEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017 s'élevant à 48 714 euros de la manière suivante :

- à hauteur de deux mille quatre cent trente six euros, ci.....2 436,00 euros
Au crédit du compte « Réserve Légale »,

- et le solde soit quarante six mille deux cent soixante dix huit euros, ci46 278,00 euros
Au crédit du compte « Autres Réserves ».

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A.R.V.S
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : rue du Docteur Schweitzer
57130 ARS SUR MOSELLE

R.C.S. METZ 813 533 502

DEPOSE AU GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ
Le *13 B289*
15 JAN. 2018

Le Greffier



BILAN DE L'EXERCICE SOCIAL

CLOS LE 30 JUIN 2017

Certifié conforme à l'original,
Le Président,
Antonio RINALDI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Rinaldi'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A. R. V. S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER 57110 ARS SUR MOSELLE		Durée de l'exercice précédent*		9		
Numéro SIRET*		8 1 3 5 3 3 5 0 2 0 0 0 1 5		Néant		*		
						Exercice N clos le, 30/06/2017		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 764	AG	1 997	1 767	
		Fonds commercial (1)	AH	70 000	AI		70 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	138 475	AS	80 326	58 148	
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 000	AU	8 458	2 541	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	7 659	BI		7 659	
	TOTAL (II)				BJ	230 899	BK	90 782
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	52 811	BM		52 811	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	12 443	BS		12 443	
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	126 706	BY	5 500	121 206	
		Autres créances (3)	BZ	18 136	CA		18 136	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	215 380	CG		215 380		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	148	CI		148		
	TOTAL (III)	CJ	425 627	CK	5 500	420 127		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	656 526	1A	96 282	560 243
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU A.R.V.S		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000 ...)			DA	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 872	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	35 572	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	48 714	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	136 158	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	224 730	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 320	
	Dettes fiscales et sociales			DY	146 034	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	424 085		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	560 243		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	237 471
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	319	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A.R.V.S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2017, dont le total est de 560 244 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 48 714 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2017 par le Président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 933 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	70 000			70 000
– Autres postes d'immobilisations incorporelles		3 765		3 765
Immobilisations incorporelles	70 000	3 765		73 765
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 880	595	2 000	138 475
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	7 000			7 000
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 000			4 000
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	150 880	595	2 000	149 475
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	7 660			7 660
Immobilisations financières	7 660			7 660
ACTIF IMMOBILISE	228 540	4 360	2 000	230 899

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 765	595		4 360
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 765	595		4 360
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 000		2 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		2 000		2 000

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	70 000

Le fonds de commerce exploité par la société n'a pas de durée limitée d'utilisation il n'y a donc pas d'amortissement à constater.
Un test de dépréciation du fonds de commerce a été effectué; il en découle qu'aucune provision n'est à constituer.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 997		1 997
Immobilisations incorporelles		1 997		1 997
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 757	46 471	902	80 327
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport	2 625	3 500		6 125
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 000	1 333		2 333
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	38 382	51 305	902	88 785
ACTIF IMMOBILISE	38 382	53 302	902	90 782

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 152 651 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 660		7 660
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	126 707	126 707	
Autres	18 137	18 137	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	148	148	
Total	152 651	144 991	7 660
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat – produits à recevoir	9 038
Total	9 038

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 424 085 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	320	320		
– à plus de 1 an à l'origine	224 411	37 797	186 614	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 320	53 320		
Dettes fiscales et sociales	146 034	146 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	424 085	237 471	186 614	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	40 586			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	3 883
INTERETS A PAYER	320
Dettes provis. pr congés à payer	20 758
Personnel – autres charges à payer	44 973
Charges sociales s/congés à payer	8 718
Charges sociales – charges à payer	20 056
ETAT CHARGES A PAYER	3 046
Total	101 754

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	148		
Total	148		

Autres informations

Montant des engagements

Les engagements pris par les dirigeants pour le compte de la société représentent un montant de 70 800 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement fonds de commerce	295 000
Autres engagements donnés	295 000
Total	295 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	295 000

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie bpi france Financement	147 500
Caution solidaire MR RINALDI	70 800
Autres engagements reçus	218 300
Total	218 300
Dont concernant :	
Les dirigeants	70 800
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	147 500

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.